

INTERSYNDICALE
DES SALARIES DU BTP DE LA MARTINIQUE
CGTM/BTP – FTC/CGTM-FSM – CSTM – CFTC – CGT-FO



A l'attention des
SYNDICATS D'EMPLOYEURS DU BTP ET ANNEXES DE LA MARTINIQUE

**Objet : Plateforme revendicative pour la convocation
de la Commission Paritaire de Branche**

Fort-de-France, le 5 mai 2021

Madame, Messieurs,

L'intersyndicale des salariés du BTP ET ANNEXES DE LA MARTINIQUE vous demande la convocation de la commission paritaire de la branche afin de discuter des points suivants :

1. La révision des grilles de salaires des Ouvriers et ETAM du BTP.
Revalorisation de la grille de salaire brut de base des Ouvriers et ETAM de 5%.
2. Augmentation de l'Indemnité de licenciement : ½ mois par année d'ancienneté.
3. Révision de la prime de Transport de 65€ à 75€
4. Mise à jour des Conventions Collectives Ouvriers et ETAM par l'intégration de l'avenant sur l'attribution de la prime de fin de carrière. (IFC) Règlement de prévoyance de la CRP/BTP Art.13
5. Travail de nuit de 20H00 à 6H00 du matin.
6. Application de l'accord interprofessionnelle du BTP pour les ETAM et OUVRIERS (Activité partielle)
7. Révision de la prime d'ancienneté :

2 ANS	1%	à	2%
3 ANS	2%	à	3%
6 ANS	3%	à	4%
+ 9 ANS	4%	à	5%

Nous nous tenons à votre disposition.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

CGTM/BTP

FTC/CGTM-FSM

CSTM

M30
Beuvillie

CFTC

CGT-FO